

Suivi de la gestion de la crise sanitaire

L'ANEM participe tous les lundis à la réunion sur la gestion de la crise sanitaire organisée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en lien avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et le ministère des Solidarités et de la Santé.

Ces réunions hebdomadaires permettent de faire le point sur la stratégie vaccinale et le déroulement de la campagne de vaccination, d'une part, et, d'autre part, sur le renforcement des protocoles sanitaires.

Elles sont également l'occasion de remonter auprès des pouvoirs publics les difficultés quotidiennes rencontrées par les élus locaux et d'obtenir des précisions sur l'application des mesures sanitaires suite aux annonces gouvernementales. Les FAQ des différents ministères concernées sont régulièrement mises à jour.

Les représentants des élus locaux rappellent régulièrement que les élus doivent être étroitement associés à la campagne de vaccination. Le gouvernement mettra en ligne prochainement sur le site les données relatives aux livraisons de vaccins contre le Covid-19, par département et par centre hospitalier sur quatre semaines (ces données seront mises à jour de façon hebdomadaire).